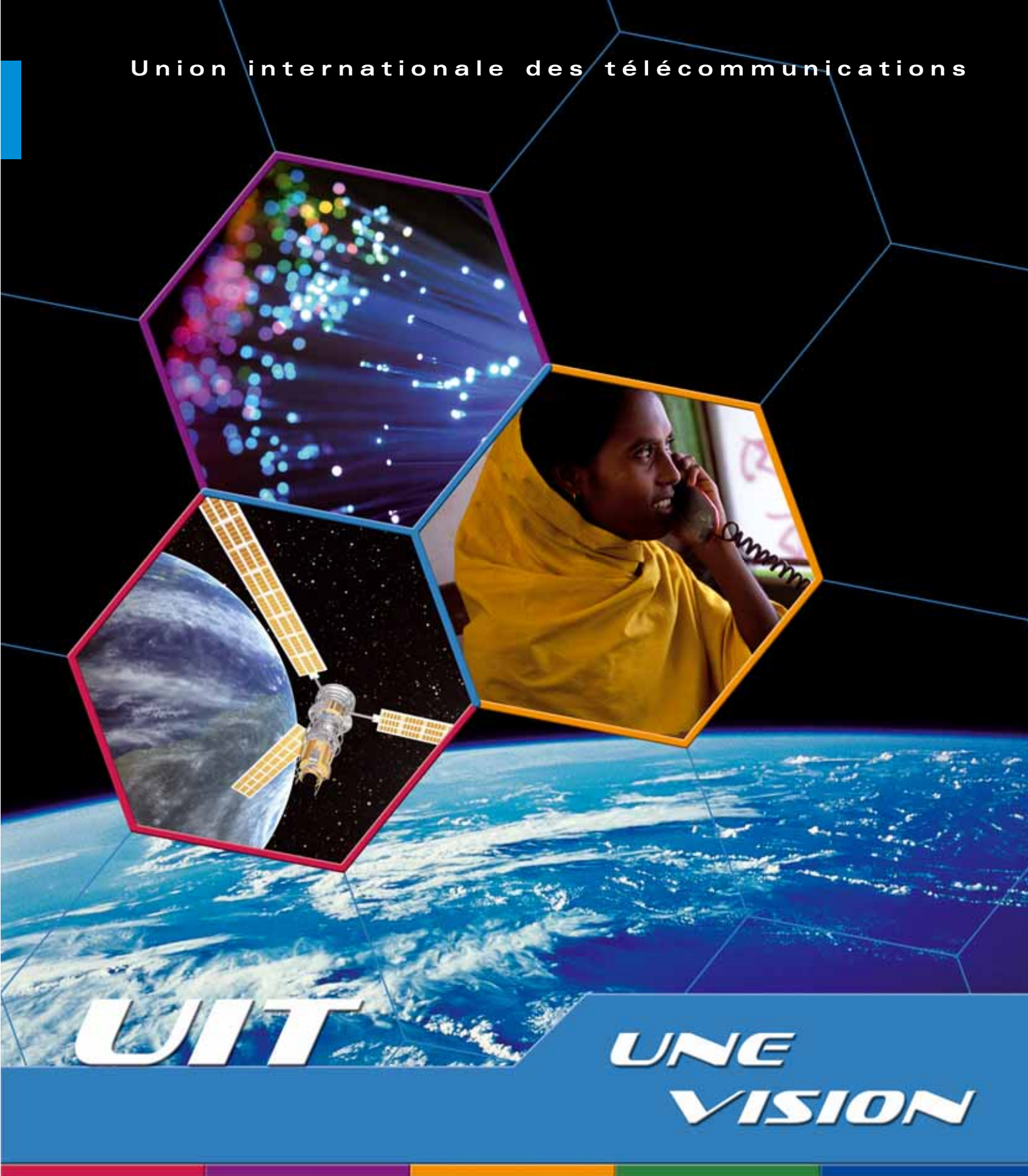


Union internationale des télécommunications



UIT

**UNE
VISION**

Aidons le monde à communiquer



Union
internationale des
télécommunications



AVANT-PROPOS

L'Union internationale des télécommunications est une organisation dynamique et tournée vers l'avenir qui, depuis plus de 140 ans, aide le monde à communiquer. Dotée de grandes capacités d'adaptation, l'UIT a su rester jeune et se positionner à la pointe du progrès des communications.

Fondamentalement, notre vie sociale et économique — et nos modes de vie — sont de plus en plus tributaires des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). L'UIT est à l'avant-garde de la révolution du numérique. D'ores et déjà, les normes qu'elle élabore dans le domaine des télécommunications et des radiocommunications

constituent la trame du réseau mondial de communication et seront à la base de toute une gamme de nouveaux services dont nous n'avons pas encore idée. Parallèlement, l'UIT veille, par l'intermédiaire de son Secteur du développement, à ce que nul ne soit exclu de cette révolution.

L'UIT travaille en partenariat avec ses membres, qui comptent 191 Etats Membres et plus de 700 Membres de Secteur et Associés, du secteur public et du secteur privé et d'organisations de télécommunication internationales et régionales. Alors qu'elle s'emploie de plus en plus à instaurer un environnement favorable grâce à la modernisation et à l'harmonisation des politiques

et réglementations, l'Union s'est fixé plusieurs priorités: améliorer la cybersécurité et les communications d'urgence, faciliter le passage aux réseaux de la prochaine génération et renforcer les capacités, en particulier dans les pays les moins avancés.

Le maître mot à cet égard est «convergence». La convergence modifie la nature même de ce que l'on appelait autrefois les services de télécommunication, elle redéfinit nos modes de consommation et d'accès à ces services et elle transforme les réseaux qui les acheminent. Dans le monde de demain, qu'il soit filaire ou sans fil, les applications des services mobiles proliféreront et l'Internet — qui aujourd'hui



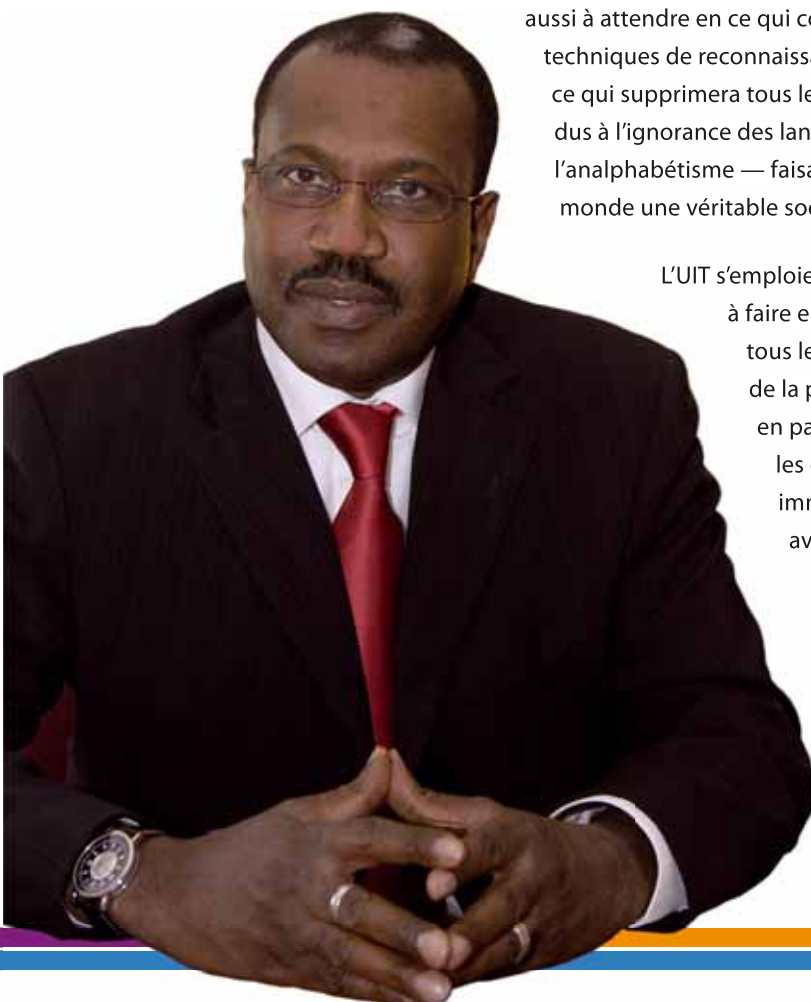
n'en est encore qu'à ses balbutiements — connaîtra une croissance phénoménale. D'importants progrès sont aussi à attendre en ce qui concerne les techniques de reconnaissance vocale, ce qui supprimera tous les obstacles dus à l'ignorance des langues et à l'analphabétisme — faisant ainsi du monde une véritable société du savoir.

L'UIT s'emploie sans relâche à faire en sorte que tous les habitants de la planète, en particulier les exclus des immenses avantages de

la révolution du numérique, aient accès aux TIC. En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies dans le secteur des TIC, il nous incombe d'atteindre le plus tôt possible les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés pour 2015 et de donner à tous les moyens de s'informer et d'acquérir des connaissances.

Nous sommes déterminés à mettre les communications à la portée de tous, partout, à tout moment et pour un prix abordable.

Dr Hamadoun I. Touré
Secrétaire général
Union internationale des télécommunications





L'UIT À L'AVANT-GARDE DES COMMUNICATIONS MONDIALES

Chaque fois que quelqu'un décroche un téléphone et compose un numéro, répond à un appel sur un téléphone portable, envoie une télécopie ou reçoit un message électronique, prend le bateau ou l'avion, écoute la radio ou regarde son programme de télévision préféré, il bénéficie des cadres universels mis en place dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) par l'Union internationale des télécommunications (UIT).

L'UIT se trouve à l'avant-garde des TIC, en ce sens qu'elle définit et adopte les normes techniques convenues à l'échelle mondiale grâce auxquelles les entreprises du secteur peuvent assurer l'interconnexion harmonieuse des usagers et des équipements dans le monde entier. On lui doit également d'avoir réglementé l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et protégé ainsi contre les brouillages toutes les communications hertziennes internationales, de façon à garantir la transmission d'informations et de données économiques essentielles à l'échelle de la planète.

Fer de lance du développement des télécommunications au niveau mondial, l'UIT appuie également le déploiement des télécommunications dans les pays en développement en les conseillant sur les politiques de développement et sur des cadres et stratégies réglementaires. Elle leur fournit également une assistance technique spécialisée dans les domaines suivants: transfert de technologies, cybersécurité, gestion, financement, installation et maintenance des réseaux, atténuation des effets des catastrophes et renforcement des capacités.

Créée à Paris en 1865 sous le nom d'Union télégraphique internationale, elle est rebaptisée Union internationale des télécommunications — sa dénomination actuelle — en 1934 et devient une institution spécialisée des Nations Unies en 1947. Classée au nombre des institutions les plus solides du monde par le cabinet de consultants international, Booz Allen Hamilton, en 2002, l'UIT est également l'organisation mondiale la plus largement ouverte dans le domaine des télécommunications. Fondée sur le principe d'un partenariat public-privé depuis sa création, elle compte aujourd'hui parmi ses membres 191 pays et plus de 700 entreprises du secteur public ou du secteur privé ainsi que des entités internationales ou régionales spécialisées dans les télécommunications. Ses méthodes de travail, qui reposent sur le consensus, permettent à tous ses membres de donner leur avis et ses activités contribuent à mettre en place des infrastructures, à assurer la connectivité et à fournir des services de télécommunication efficaces dans le monde entier.

Sans conteste, la plus grande réussite de l'UIT réside dans le rôle fondamental qu'elle a joué dans la création du réseau de télécommunication international — réalisation la plus gigantesque jamais créée par l'homme. Aujourd'hui, grâce à l'Internet, à la téléphonie hertzienne mobile, aux stratégies de convergence et à bien d'autres techniques, ce réseau nous permet de rester en contact les uns avec les autres, nous donne accès aux actualités de la planète et à des divertissements, met à notre disposition une quantité d'informations colossale et sous-tend l'économie internationale. Sans l'œuvre de l'UIT, un tel réseau n'existerait pas.



Mission de l'Union:

mettre les avantages des TIC à la portée de tous les habitants de la planète

L'Union a pour mission de favoriser la croissance et le développement durable des réseaux de télécommunication et d'information et de faciliter l'accès universel afin que tous puissent participer à l'économie et à la société mondiales de l'information et bénéficier de leurs avantages. La capacité à communiquer librement est une condition indispensable à l'existence d'un monde plus équitable, plus prospère et plus pacifique. L'UIT contribue à mobiliser les ressources techniques, financières et humaines requises pour faire de ce projet une réalité.

Une des principales priorités consiste à réduire la «fracture numérique» en mettant en place une infrastructure de l'information et de la communication, en favori-

sant le renforcement des capacités et en accroissant la confiance dans l'utilisation du cyberspace grâce à une meilleure sécurité en ligne. Garantir la cybersécurité et la cyberpaix fait partie des enjeux les plus décisifs de l'ère de l'information, et l'UIT prend à cet effet des mesures concrètes dans le cadre de son Programme mondial cybersécurité qui est appelé à faire date.

L'UIT axe également ses efforts sur l'amélioration des communications d'urgence aux fins de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets. Si tous les pays, qu'ils soient en développement ou développés, sont exposés aux catastrophes naturelles, ce sont néanmoins les pays pauvres qui sont les plus durement touchés, en raison de leur économie

déjà fragile et de leur manque de moyens.

Tous les domaines de travail de l'UIT — élaboration de normes relatives à la création d'infrastructures pour fournir des services de télécommunication à l'échelle mondiale, gestion équitable du spectre des fréquences et des orbites des satellites afin de contribuer à généraliser les services hertziens à toute la planète ou encore appui aux pays dans la mise en œuvre de stratégies de développement des télécommunications — s'articulent autour d'un double objectif: faire en sorte que tous les êtres humains puissent accéder facilement et pour un prix abordable à l'information et à la communication, et contribuer largement au progrès socio-économique de tous les peuples.

L'UIT entend bien continuer d'œuvrer pour aider le monde à communiquer.

SECTEUR DES RADIOCOMMUNICATIONS

La gestion des ressources internationales que constituent le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites est au cœur des travaux du Secteur des radiocommunications de l'UIT (UIT-R).

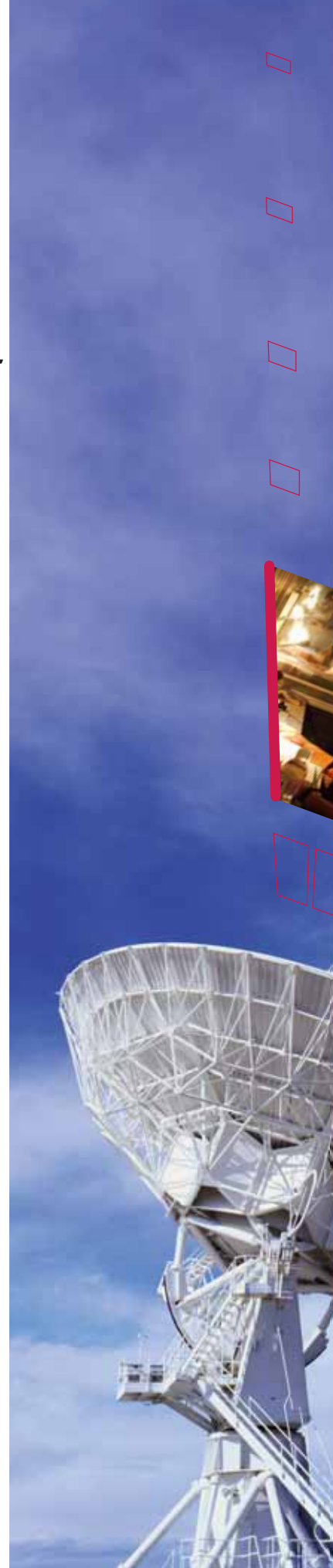
Conformément à sa Constitution, l'UIT est chargée d'attribuer le spectre et d'inscrire les assignations de fréquence, les positions orbitales ainsi que d'autres paramètres de satellites, «afin d'éviter les brouillages préjudiciables entre les stations de radiocommunication des différents pays». Le système international de gestion du spectre se fonde donc sur les procédures réglementaires régissant la notification, la coordination et l'inscription des fréquences.

Les principales tâches de l'UIT-R sont, notamment, les suivantes: élaborer des normes pour les systèmes de radiocommunication, garantir l'utilisation efficace du spectre des fréquences radioélectriques et procéder à des études sur le développement des systèmes de radiocommunication.

L'UIT-R réalise aussi des études sur le développement des systèmes de radiocommunication utilisés pour l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours. Ces études sont intégrées dans les programmes de travail des commissions d'études des radiocommunications. L'utilisation des services de radiocommunication en cas de catastrophe comprend plusieurs éléments: prévision et détection des catastrophes, systèmes d'alerte et opérations de secours. Dans certains cas, lorsque l'infrastructure de télécommunication «filaire» est largement ou totalement détruite après une catastrophe, ce sont les services de radiocommunication qui sont les plus efficaces pendant les opérations de secours.

Les systèmes de radiocommunication ont connu un essor sans précédent au cours des dernières décennies. Leur importance en tant qu'infrastructure de développement et ressource essentielle pour les gouvernements, l'industrie des télécommunications et le grand public est incontestable.

Le spectre des fréquences radioélectriques est une ressource naturelle et son utilisation rationnelle et efficace permet d'améliorer la productivité d'une nation ainsi que la qualité de vie de ses citoyens. Pour tirer pleinement parti de cette





ressource, il est essentiel d'élaborer et de mettre en place des cadres nationaux efficaces pour la gestion du spectre.

Le Règlement des radiocommunications de l'UIT et, en particulier, le Tableau d'attribution des bandes de fréquences ont été révisés et mis à jour très régulièrement compte tenu de la demande de spectre très importante. Ceci est indispensable pour faire face à l'expansion rapide des systèmes existants et aux technologies hertziennes modernes actuellement mises au point qui sont très gourmandes en spectre. Convoquée tous les trois ou quatre ans, la Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT (CMR), est au centre du processus de gestion internationale du spectre et sert de point de référence pour l'élaboration des pratiques nationales en la matière. Elle examine et révisé le Règlement des radiocommunications, traité international définissant le cadre de l'utilisation des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites entre les différents Etats Membres de l'UIT. Elle examine aussi toute question de portée mondiale qui relève de sa compétence et se rapporte à son ordre du jour.

L'accès équitable aux ressources du spectre et de l'orbite est une préoccupation toute particulière, les besoins des pays développés et des pays en développement n'étant pas les mêmes. Le principe d'une planification *a priori* de ces ressources est, par conséquent, examiné parallèlement à une série de plans établis par la Conférence des radiocommunications.

Grâce à la diversité de ses activités, qu'il s'agisse de la mise en œuvre du Règlement des radiocommunications, de l'élaboration de recommandations et de lignes directrices sur l'utilisation des systèmes de radiocommunication et des ressources de l'orbite et du spectre, l'UIT-R joue un rôle essentiel dans la gestion mondiale du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites. La demande concernant ces ressources naturelles finies est de plus en plus forte car un nombre croissant de services et de systèmes — service fixe, service mobile, service de radiodiffusion, service d'amateur, service de recherche spatiale, service de météorologie, systèmes de positionnement mondiaux, systèmes de surveillance de l'environnement — sont tributaires des radiocommunications pour garantir la sécurité de la vie sur terre, en mer et dans les airs.

SECTEUR DE LA NORMALISATION

Les activités de normalisation sont les activités les plus connues — et les plus anciennes — de l'UIT. Ouvrant en première ligne d'une industrie qui évolue plus vite que toute autre, le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) poursuit son adaptation, adoptant des méthodes de travail harmonisées et mettant en place des modalités de collaboration souples pour répondre aux besoins de marchés de plus en plus complexes.

Des spécialistes du monde entier venant de l'industrie, du secteur public ou d'entités de recherche-développement se réunissent régulièrement pour débattre des spécifications techniques complexes grâce auxquelles chaque élément des systèmes de communication peut fonctionner en toute compatibilité avec les myriades d'éléments qui constituent les réseaux et services TIC sophistiqués d'aujourd'hui.

Animés par cet esprit de coopération, les principaux acteurs de l'industrie mettent de côté leurs rivalités pour parvenir à un consensus mondial sur les nouvelles technologies. Ainsi, les normes de l'UIT-T (Recommandations) constituent le fondement des réseaux modernes d'information et de communication qui sont vitaux pour presque toutes les branches d'activité économique.

Ces normes facilitent l'accès des équipementiers aux marchés mondiaux et leur permettent de faire des économies d'échelle tant au niveau de la production que de la distribution puisqu'ils ont ainsi l'assurance que les systèmes respectant les normes de l'UIT-T fonctionneront n'importe où dans le monde. Pour les consommateurs, qu'il s'agisse d'opérateurs de télécommunication, de sociétés multinationales ou de simples particuliers, l'existence de ces normes représente l'assurance que leurs équipements s'intégreront, sans problème, aux autres systèmes déjà installés.

Les méthodes de travail actuelles n'ont pas grand chose à voir avec les procédures, plus anciennes, basées sur l'utilisation du papier, qui ont fait de l'adoption des normes un processus long et difficile. Les méthodes de travail électroniques introduites à la fin des années 90 se sont accompagnées d'une refonte des procédures d'approbation en 2001, et désormais le temps nécessaire pour adopter des textes techniques sous leur forme finale a été réduit de 95%.

S'il y a cinq ans la réforme des procédures était au cœur des préoccupations de l'UIT-T, l'heure est aujourd'hui à la coopération et à la collaboration.



Tout le monde comprend maintenant qu'il est impossible de faire cavalier seul, compte tenu de la nature du marché des TIC. C'est la raison pour laquelle, au cours des huit dernières années, l'UIT-T a adopté une attitude très proactive lorsqu'il s'est agi de travailler avec d'autres organisations de normalisation, grosses entités de l'industrie ou petits groupes technologiques isolés. Seule organisation de normalisation des TIC véritablement mondiale, l'UIT a pris l'initiative de rassembler les responsables des organismes de normalisation des TIC dans le monde entier afin d'encourager la coopération entre organisations et d'éviter les chevauchements d'activités.

Dans ce nouvel esprit de collaboration, des ateliers ont été organisés régulièrement sur des thèmes cruciaux pour l'industrie, souvent en partenariat avec les groupes du secteur. Ces ateliers non seulement constituent une plate-forme permettant de mieux coordonner les activités de normalisation mais aussi encouragent le partage du savoir qui est essentiel pour la progression rapide des nouvelles technologies, en particulier dans les pays en développement. Une initiative récente vise à renforcer la participation des universités et à encourager les nouveaux talents parmi les jeunes à se familiariser avec les travaux de l'UIT.

La convergence entre différents types d'industries sera, demain, l'un des principaux défis que devra relever le Secteur. A l'heure où les réseaux téléphoniques classiques, les réseaux mobiles, et les réseaux de radiodiffusion télévisuelle et sonore commencent à acheminer de nouveaux types de services, nous sommes à la veille d'une révolution des moyens de communication et de traitement de l'information.

Comme dans le passé, où le passage du monde simple de la télégraphie à la téléphonie filaire puis aux systèmes radioélectriques et aux satellites, aux réseaux à fibres optiques et enfin à la téléphonie cellulaire mobile a été un véritable séisme, l'UIT-T joue un rôle central et déterminant pour entrer dans ce nouvel environnement placé sous le signe de la convergence. Le Secteur de la normalisation des télécommunications coordonne en effet les efforts déployés à l'échelle mondiale, encourage l'excellence technique et l'impartialité dans l'élaboration des normes et oeuvre à la réalisation du consensus nécessaire pour l'adoption mondiale des nouvelles technologies et des nouveaux équipements.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Mettre les TIC à la portée de tous

Le Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) a été créé pour contribuer à donner, à des conditions abordables, un accès équitable et durable aux technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de promouvoir et d'élargir le développement socio-économique. La Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), qui se tient tous les quatre ans, fixe des priorités concrètes visant à atteindre ces objectifs. A travers une série d'initiatives régionales et de vastes programmes nationaux, d'activités à l'échelle mondiale et de multiples projets ciblés, le Secteur du développement, en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, s'efforce de mobiliser les ressources techniques, humaines et financières nécessaires au développement des réseaux et services TIC en vue de connecter les non-connectés. A cet effet, nous nous mobilisons pour que la connectivité large bande soit étendue au monde entier, aisément accessible à tous, y compris sur le plan économique, et facilite le passage aux réseaux de prochaine génération (NGN).

Face aux enjeux de l'évolution rapide des TIC, nous encourageons l'instauration d'un environnement réglementaire et commercial favorable en mettant à la disposition des décideurs et des régulateurs divers moyens innovants, à même de renforcer l'efficacité du marché des télécommunications. Nous soutenons la mise en service de nouvelles technologies sans fil et mobiles dans le cadre de projets qui mettent les communications à la portée des communautés rurales et, en cas de catastrophe, permettent de fournir une assistance grâce à l'utilisation des télécommunications d'urgence. Nous aidons en outre à la constitution d'une main-d'œuvre capable d'utiliser les TIC, par le biais de nombreux projets de formation dans le domaine des techniques et des politiques, une attention particulière étant accordée aux besoins spécifiques des jeunes, des femmes et des personnes handicapées.





L'UIT-D, moteur et promoteur du développement des TIC, s'efforce, avec la collaboration de hauts responsables gouvernementaux et de bailleurs de fonds internationaux, de trouver le juste équilibre entre investissements publics et investissements privés. Puisqu'il n'existe pas de «recette universelle» qui permette de créer des débouchés numériques, l'UIT-D aide les Etats Membres à élaborer des cyberstratégies nationales ciblées, y compris dans les domaines de l'administration publique et de la formation en ligne. Nous nous efforçons en outre de rendre le cyberspace plus sûr en aidant les pays en développement à sécuriser leurs réseaux et à promouvoir une culture de la cybersécurité. L'UIT-D offre par ailleurs des statistiques fiables et qui font autorité sur les grandes tendances et l'évolution du secteur des TIC et organise les travaux des commissions d'études sur les grands problèmes qui se posent, tant aux pouvoirs publics qu'aux entreprises privées.

Le Secteur UIT-D offre une gamme complète de services aux gouvernements et aux entreprises privées qui cherchent à conclure de nouveaux partenariats pour le développement; en effet, il définit des possibilités de collaboration fructueuses pour toutes les parties et associe des partenaires extérieurs à des spécialistes expérimentés de l'UIT afin d'assurer la bonne mise en œuvre des projets.

Les activités, les politiques et les orientations stratégiques de l'UIT-D sont déterminées par les gouvernements et façonnées par l'industrie. Les membres du Secteur UIT-D viennent d'horizons très divers: décideurs et régulateurs des télécommunications, opérateurs de réseaux, équipementiers, concepteurs de matériels et de logiciels, organisations régionales de normalisation et institutions de financement.

ITU TELECOM

ITU TELECOM rassemble les grands noms de l'ensemble du secteur des TIC, ainsi que des ministres et des régulateurs, parmi bien d'autres personnalités, dans le cadre d'une exposition de grande ampleur, d'un Forum de haut niveau et de toute une série d'autres événements qui, à eux tous, constituent un pôle d'attraction pour les représentants de la communauté mondiale des TIC qui peuvent se réunir, se rencontrer, nouer des contacts, présenter les nouveautés technologiques, s'intéresser aux dernières tendances et faire des affaires.

La création de ITU TELECOM remonte à 1971, année où la première exposition a eu lieu à Genève (Suisse). Depuis lors, ITU TELECOM a acquis une vaste expérience de l'organisation de manifestations dans le monde entier. Une édition de ITU TELECOM se tient dans une région du monde différente chaque année, tandis que la manifestation phare — ITU TELECOM WORLD — se déroule tous les trois ans.

Les plus hauts dirigeants du secteur des TIC occupent une place de choix à l'exposition, qui est au cœur de chaque manifestation ITU TELECOM. Les exposants y présentent les produits et services les plus récents et diverses innovations: services large bande ou IP, technologies mobiles et sans fil, réseaux de la prochaine génération, satellites, etc. Les entreprises et les technologies qu'elles exposent couvrent l'ensemble du secteur. Un espace est en outre réservé au TELECOM VILLAGE, situé au cœur de l'événement, mais dans un environnement tranquille et propice aux affaires, où les entreprises peuvent installer leurs bureaux pendant la durée de la manifestation.

En parallèle avec l'exposition, le Forum rassemble les grands noms du secteur — P.-D. G. et régulateurs, éminents spécialistes des secteurs public et privé — pour des débats sur l'évolution future de l'industrie des TIC. Il comprend aussi un Forum de la jeunesse auquel participent des jeunes — étudiants d'Etats Membres de l'UIT — qui suivent un programme très fourni de discussions et de débats visant à définir l'avenir du secteur des TIC. Il comprend en outre le Symposium sur le développement des télécommunications, destiné plus particulièrement à encourager le renforcement des capacités TIC dans les Etats Membres de l'UIT faisant partie des pays les moins avancés et des pays à faible revenu.

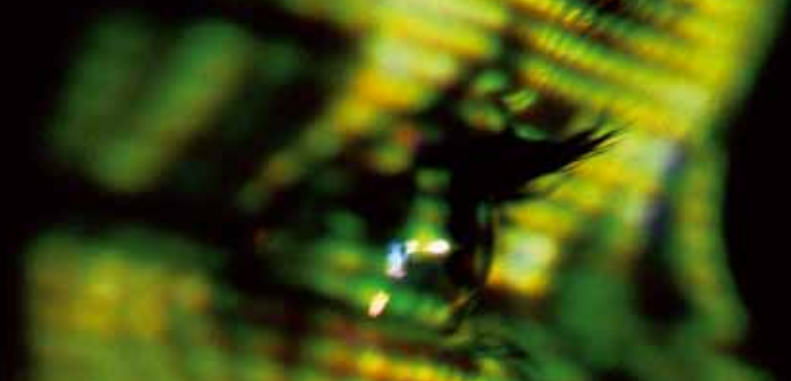




ITU TELECOM propose plusieurs autres services, par exemple des offres globales qui aident les compagnies à tirer parti au maximum de leur participation en sponsorisant des activités ou en mettant leur présence en valeur. Un grand nombre de réceptions sont organisées et il existe des services en ligne, ainsi qu'un programme pour les personnalités, tous conçus pour faciliter les rencontres entre les participants qui peuvent ainsi échanger des informations et nouer les contacts qui comptent avant, pendant et après l'événement.

Les participants sont représentatifs de l'ensemble du secteur des TIC, les grands noms, en évidence, côtoyant de nouveaux venus sur le marché, de moindre envergure, mais porteurs d'idées neuves. Qu'ils soient nationaux, régionaux, ou par secteur, les pavillons offrent aux compagnies régionales TIC en pleine expansion une occasion idéale d'exposer leurs tout nouveaux produits et services.

ITU TELECOM bénéficie également de la présence de nombreux ministres et régulateurs et de celle d'un grand nombre d'agences médias, internationales ou régionales.



CYBERSÉCURITÉ

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans un climat de confiance et de sécurité est



fondamentale pour édifier une société de l'information inclusive, sécurisée et mondiale. La confiance et

la sécurité sont en effet indispensables à une utilisation efficace des TIC, comme cela a été reconnu au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Les problèmes juridiques, techniques et institutionnels que posent les cybermenaces et la cybercriminalité sont d'ordre mondial et lourds de conséquences. Ils ne peuvent être traités qu'au moyen d'une stratégie cohérente qui tienne compte du rôle des différentes parties prenantes et des initiatives existantes, dans un cadre de coopération internationale.

Les efforts actuellement déployés pour résoudre ces problèmes aux niveaux national ou régional sont inadéquats, le cyberspace ne connaissant pas d'autre limite que celle de l'ima-

gination humaine. Les frontières de la société de l'information n'ont pas de rapport direct avec les frontières géographiques existantes: des cyberattaques peuvent donc survenir en tout lieu et à tout moment et causer d'immenses dégâts en un laps de temps très court. La garantie de la sécurité dans le cyberspace est le maillon faible de la chaîne et il faut une action mondiale



concertée pour faire face à ce fléau mortel.

Le Sommet mondial sur la société de l'information a reconnu les risques graves et bien réels liés à la cybercriminalité et a chargé l'UIT de faciliter la mise en oeuvre de sa grande orientation C5 relative à l'établissement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC. Avec ses 191 Etats Membres et plus de 700 Membres de Secteur, l'UIT occupe une position unique pour proposer un cadre de coopération internationale en matière de cybersécurité. Ses membres regroupent des

PMA (pays les moins avancés), des pays en développement ou émergents ainsi que des pays développés. L'UIT représente donc un excellent lieu de débats pour examiner des mesures et des solutions en vue de promouvoir la cybersécurité et de combattre la cybercriminalité, le but étant de parvenir à une conception commune de la meilleure façon de résoudre ces problèmes.



Fondée sur des objectifs réalisables et en collaboration avec des sources reconnues de compétences spécialisées par le biais du Groupe d'experts de haut niveau (HLEG), le Programme mondial cybersécurité est un cadre de coopération internationale établi par l'UIT et destiné à proposer des solutions pour renforcer la confiance et la sécurité dans la société de l'information. Il tient compte des initiatives existantes afin d'éviter le chevauchement des activités et offre une plateforme mondiale propre à la collaboration entre toutes les parties prenantes concernées.



TÉLÉCOMMUNICATIONS D'URGENCE

Les catastrophes perturbent les économies nationales, aggravent la situation des personnes défavorisées ou vulnérables et compromettent fortement le développement durable et la croissance économique, en particulier dans les pays pauvres. Elles touchent encore plus durement les habitants de zones isolées, où l'accès aux équipements d'information et de communication de base est limité.

La diffusion rapide d'informations fiables avant, pendant et après un sinistre est une condition fondamentale pour atténuer les effets des catastrophes. Par les travaux qu'elle mène pour coordonner l'utilisation efficace du spectre des fréquences radioélectriques, établir des normes et des lignes directrices relatives à l'utilisation des systèmes de radiocommunication, mettre en service des technologies de télécommunication, développer des infrastructures et élaborer des lignes directrices, l'UIT facilite la prévision, la détection et le suivi des catastrophes, ainsi que les mesures d'alerte en cas de catastrophe et, plus généralement, l'utilisation des communications au service de la gestion des catastrophes.

Les normes techniques de l'UIT relatives aux télécommunications jouent, elles aussi, un rôle stratégique, car elles permettent d'assurer l'interconnexion et l'interfonctionnement d'ensemble nécessaire pour suivre et gérer le déroulement des opérations dès le début, puis tout au long, d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe. Un certain nombre de Recommandations portent sur des systèmes d'établissement d'appels prioritaires qui garantissent aux secouristes l'accès à des lignes de télécommunication, qu'ils utilisent des réseaux traditionnels ou de

la prochaine génération. L'existence de normes est également déterminante pour faire en sorte que des messages d'alerte précoce parviennent rapidement et sans erreur à leurs destinataires, quel que soit le moyen par lequel ceux-ci peuvent être joints.

Les télécommunications d'urgence font partie intégrante de la composante développement de l'UIT. Des efforts importants sont déployés pour rationaliser la gestion des catastrophes et les mesures de préparation à ces situations de crise, dans le cadre de projets et d'activités ayant trait aux télécommunications/TIC. Cela consiste notamment à développer les infrastructures et à mettre en place une politique favorable ainsi que des cadres juridiques et réglementaires.

Immédiatement après la survenue d'une catastrophe, l'UIT met en œuvre des solutions de télécommunication/TIC provisoires pour aider les pays touchés, permettant par exemple de fournir des services de télécommunication de base ou des applications de télémédecine par satellite. La reconstruction et la remise en état des réseaux de télécommunication/TIC représentent un volet important de la gestion des catastrophes. Après avoir fourni un appui aux opérations de secours et aux interventions, l'UIT mène des missions d'évaluation dans les pays sinistrés pour déterminer l'ampleur des dégâts subis par le réseau en utilisant des systèmes d'information géographique. Sur la base des résultats obtenus, l'UIT et le pays hôte engagent les travaux de remise en état des infrastructures en veillant à doter celles-ci d'éléments résistants à des conditions extrêmes de façon à limiter la vulnérabilité du réseau en cas de nouvelle catastrophe.



RÉSEAUX DE PROCHAINE GÉNÉRATION

L'ouverture des marchés et la mondialisation sont à l'origine de niveaux d'innovation et de concurrence sans précédent dans deux secteurs d'activité jadis distincts; ceux des technologies de l'information et des télécommunications. La convergence entre ces deux secteurs et d'autres branches d'activité — la radiodiffusion et l'automobile, par exemple — met en évidence un besoin manifeste d'interopérabilité et de normalisation.

Les industriels appuient le passage aux réseaux dits de prochaine génération (NGN, *next-generation networks*), dans lesquels ils convertissent des milliards de dollars. Les constructeurs d'équipements de télécommunication, les fournisseurs de réseaux et de services et les administrations du monde entier ont chargé l'UIT de faire en sorte que ce passage se fasse aussi harmonieusement et efficacement que possible. Ils sont conscients que des normes mondiales favoriseront l'innovation et la mise au point de technologies de niveau supérieur, tout en rendant possible l'interopérabilité, garantissant ainsi la sécurité des investissements actuels et futurs.

A divers niveaux, les réseaux NGN offrent un exemple sans précédent de technologie suscitant un élan fédérateur rassemblant quelques-uns des plus importants acteurs de l'économie mondiale. C'est ainsi que, dans le cadre de l'UIT, nous avons vu des milliers d'experts de maintes disciplines différentes conjuguer leurs efforts et s'adapter aux nouveaux programmes et calendriers de travail. Et, dans le contexte mondial de la normalisation, nous avons vu s'instaurer une étroite coopération avec les forums ainsi qu'avec les autres organismes de normalisation et organisations régionales de normalisation. La participation suivie de tous ces acteurs aux activités de planification et de normalisation des réseaux NGN est essentielle.

En un mot, nos membres du secteur privé ont mobilisé leurs énergies pour relever cet immense défi, et l'UIT est en bonne voie pour veiller à ce que le lancement de cette nouvelle approche révolutionnaire des technologies de l'information et de la communication s'appuie sur des bases solides en matière de normalisation.





RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Nous vivons une ère de changement, dans laquelle une nouvelle société mondiale de l'information voit le jour par suite de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans pratiquement tous les secteurs de l'activité humaine. Partout dans le monde, les réseaux interconnectés deviennent une infrastructure essentielle pour le développement social et à la croissance économique, en fournissant un accès aux ressources de l'économie du savoir. Pourtant, des milliards d'individus, notamment dans les pays en développement, ne sont toujours pas connectés.

Reconnaissant le rôle essentiel que jouent les TIC comme catalyseur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies, des dirigeants sont convenus, lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), d'un ensemble d'objectifs, dont dix dans le domaine de la connectivité, qui doivent être atteints à l'horizon 2015. Aujourd'hui, il est à craindre que nous ne parvenions pas à réaliser ces objectifs, à moins de prendre d'urgence des mesures concertées. L'UIT a joué un rôle de chef de file dans le processus de mise en œuvre impliquant de multiples parties prenantes du SMSI et a assumé les fonctions de coordonnateur dans la mise en œuvre des onze grandes orientations

du Sommet. Au nombre de ces orientations figure la mise en place d'une infrastructure TIC (conformément à la grande orientation C2 du SMSI), qui est axée sur les stratégies visant à réduire les disparités en matière de connectivité.

Pour contribuer à connecter le monde et donner les moyens d'agir aux habitants et aux communautés, l'UIT travaille en partenariat avec le secteur public et le secteur privé, pour promouvoir la diffusion et le développement à grande échelle des TIC. De l'expansion du large bande, des techniques hertziennes et des techniques d'accès mobile à l'harmonisation des normes techniques, en passant par la création d'un environnement réglementaire et commercial propice et la formation de spécialistes dans le domaine des TIC, l'UIT occupe le devant de la scène s'agissant des initiatives prises dans le monde pour réduire la fracture numérique. En outre, la stratégie de l'UIT consiste à privilégier une approche régionale, en commençant par l'Afrique, et en poursuivant son action dans d'autres régions, en vue d'accélérer les investissements dans les TIC dans les zones mal desservies et de favoriser le développement humain, en rassemblant les partenaires pouvant fournir les ressources humaines, financières et techniques nécessaires.

En 2006, moins d'un Africain sur vingt, contre un habitant sur deux des pays développés, utilisait l'Internet.

Bien que 16% seulement de la population mondiale vive dans des pays à revenus élevés, les habitants de ces pays représentent plus de la moitié des internautes.

Aux taux de croissance actuels, moins de 25% des habitants des pays en développement utiliseront l'Internet en 2010, alors que 57% de ceux des pays développés l'utilisaient déjà en 2006.

Plus des trois quarts des quelque 28 millions de lignes téléphoniques fixes en Afrique sont installées dans seulement six pays du continent, qui en compte 54.

Un cinquième de la population des pays à revenus élevés peut désormais accéder au large bande — les connexions haut débit indispensables pour assurer l'accès à l'Internet — qui est pratiquement inexistant dans de nombreux pays d'Afrique.

Une trentaine de pays sont toujours tributaires d'une unique connexion internationale à 10 Mbps pour desservir la totalité de leur population, alors que les consommateurs des pays riches peuvent désormais s'offrir une connexion personnelle à un débit équivalent pour un prix très abordable.

DEVENEZ MEMBRE DE L'UIT!

Bénéficiez, vous aussi, des avantages qu'offre l'UIT — organisation à caractère impartial et universel dont les activités ont une portée mondiale. Les membres de l'UIT sont très divers: décideurs et régulateurs des télécommunications, opérateurs de réseau, prestataires de services, équipementiers, concepteurs de matériels et de logiciels, organisations régionales de normalisation et institutions de financement. Les activités, politiques et orientations stratégiques de l'UIT sont déterminées par les gouvernements et façonnées par l'industrie au service de laquelle œuvre l'Union.

Participez aux différentes manifestations organisées par l'UIT, nouez des contacts avec des responsables gouvernementaux et des représentants d'entreprises du secteur, ayez accès à certains rapports, prenez part aux travaux des commissions d'études, parmi beaucoup d'autres activités.

WWW.ITU.INT/JOIN

FONCTIONNAIRES ÉLUS DE L'UIT



Hamadoun I. Touré
Secrétaire général



Houlin Zhao
Vice-Secrétaire général



Valery Timofeev
*Directeur du Bureau des
radiocommunications*



Malcolm Johnson
*Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications*



Sami Al Basheer Al Morshid
*Directeur du Bureau de développement
des télécommunications*

Crédit photos:

Pages 1, 3, 7, 9, 11, 14, 16: © PhotoDisc
Pages 1, 7: © Photos.com
Pages 1, 8, 9: © Rodolpho Clix
Pages 1, 10, 11: © Banque mondiale
Pages 2, 3, 4, 5: © EyeWire
Pages 3, 7, 9, 12, 13, 18: © UIT/J. M. Ferré
Pages 3, 15: © Télécoms Sans Frontières
Pages 4, 16: © UIT/J. Burgess
Pages 4, 16: © Alamy
Page 5: © ict/QATAR
Pages 6, 7, 11, 13: © UIT/M. Zouhri
Page 7: © Stefano Barni
Page 9: © Matthieu Million
Page 15: © INMARSAT
Page 17: © Ilona von Bethlenfalvy
Page 17: © UIT/L. Åström



Union internationale des télécommunications

Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse
Téléphone: +41 22 730 6039
Fax: +41 22 730 5933 / 730 5939
E-mail: pressinfo@itu.int
www.itu.int